

Topoi et Formes topiques

Oswald DUCROT

Cette note vise seulement à présenter la notion de « forme topique » (par abréviation « FT ») et à montrer par là comment je développe actuellement le concept de « topos », concept qui, lui-même, fonde ce que Jean-Claude ANSCOMBRE et moi nous appelons la « deuxième » étape de la théorie de l'« Argumentation dans la langue », ou encore l'« argumentativisme radical »¹⁾.

I. Quelques mots d'abord sur ce que j'entends, d'une façon générale, par « topos », notion élaborée bien sûr à partir de la notion aristotélicienne, mais qui est loin de recouvrir tout ce qu'Aristote et la rhétorique classique mettaient sous ce terme. D'abord je dois préciser qu'il ne s'agit pas pour moi de décrire les mécanismes logico-psychologiques de l'argumentation, mais seulement les discours argumentatifs — et, particulièrement, les enchaînements de deux segments A et C, dont l'un est présenté comme argument justifiant l'autre donné comme conclusion. Je prends pour accordé, c'est d'ailleurs une idée très banale, que ces enchaînements mettent généralement en jeu un troisième terme, un « garant », qui autorise le passage de A à C. C'est ce garant des enchaînements argumentatifs que j'appelle « topos ».

Si le topos me concerne, en tant que linguiste, c'est que la structure même des phrases impose certaines conditions en ce qui concerne les topoi utilisés lorsque ces phrases sont réalisées dans le discours et servent à produire des enchaînements argumentatifs. Autrement dit, la mise en évidence des topoi permet de donner une forme plus précise à l'idée centrale qui commande toute la théorie de l'argumentation dans la langue. Cette théorie, je le rappelle, pose que les mots et les structures phrastiques (en d'autres termes, la langue) contraignent les enchaînements argumentatifs indépendamment des contenus informatifs véhiculés par les énoncés. Je peux maintenant indiquer l'endroit précis où s'exerce la contrainte, c'est-à-dire le point d'articulation entre

la langue et le discours argumentatif: il s'agit des topoï mis en œuvre dans ce discours.

Il faut encore rappeler les trois principaux caractères que nous attribuons aux topoï. D'une part ce sont des croyances présentées comme *communes* à une certaine collectivité dont font partie au moins le locuteur et son allocataire: ceux-ci sont supposés partager cette croyance avant même le discours où elle est mise en œuvre. En utilisant la terminologie de B. POTTIER, le topos n'est pas présenté comme un apport, mais comme un support du discours argumentatif: par là le topos a beaucoup de points communs avec le présupposé. D'autre part — c'est une conséquence de ce premier caractère lorsqu'il concerne un garant argumentatif — le topos est donné comme *général*, en ce sens qu'il vaut pour une multitude de situations différentes de la situation particulière dans laquelle le discours l'utilise. En disant « Il fait chaud. Allons à la plage! », on suppose non seulement que le beau temps du jour dont on parle rendra ce jour-là la plage agréable, mais qu'en général la chaleur est, pour la plage, un facteur d'agrément.

Enfin, et c'est le point à partir duquel s'est développée l'idée de FT, le topos est *graduel*. J'entends par là d'abord qu'il met en relation deux prédicats graduels, deux « échelles », dans mon exemple celle de la température et celle de l'agrément. Dans cet exemple, il se trouve que le premier prédicat du topos semble identique, ou analogue, au premier des prédicats intervenant dans l'enchaînement argumentatif réalisé au niveau du discours (le prédicat « température »). Mais ce n'est pas nécessaire, et c'est bien loin d'être le cas général: il se peut que les prédicats apparaissant dans l'enchaînement discursif ne soient ni l'un ni l'autre graduels (cf. « Il fait 25°. Allons à la plage! »). Cela n'empêche pas que le topos utilisé concerne, lui, deux échelles (dans le dernier exemple, il s'agit toujours de la température et de l'agrément; simplement, le premier segment marque un point dans l'échelle antécédente du topos). La gradualité du topos recouvre, dans ma terminologie, une deuxième idée. Non seulement les prédicats topiques sont scalaires, mais la relation qui les unit à l'intérieur du topos est elle-même graduelle. Il ne s'agit pas de dire que toute chaleur est, pour la plage, agréable, mais que les variations dans la chaleur ont pour corollaires des variations dans l'agrément — cette corrélation, telle qu'elle

est envisagée au moment où l'on parle, se faisant toujours dans le même sens. En d'autres termes, il y a, en utilisant librement une métaphore mathématique, une correspondance « monotone » entre l'échelle de la température et celle de l'agrément. Ou encore, étant donné les deux sens dans lesquels une échelle peut se parcourir, montée et descente, on dira que le topos fait correspondre à chaque sens de parcours de l'échelle antécédente un sens de parcours de l'échelle conséquente.

II. Ces généralités une fois posées (et sans que je prétende les avoir justifiées à aucun degré), je puis en venir à la notion de forme topique (FT). La nature graduelle des topoï a en effet une conséquence théorique importante — importante à la fois pour l'analyse du discours et pour la description linguistique (mais je ne parlerai ici que de cette dernière). Si le topos associe à chacun des deux sens de parcours de l'échelle antécédente un sens de parcours déterminé de l'échelle conséquente, il est clair — en ce sens que c'est logiquement nécessaire — que chaque topos peut apparaître sous deux formes (que j'appelle « formes topiques » ou, par abréviation, « FT »). Ainsi un topos fixant pour ses deux échelles P et Q le même sens de parcours peut apparaître sous la forme « +P, +Q » ou « -P, -Q » — formes qui signifient, respectivement, qu'un parcours ascendant de P est associé à un parcours ascendant de Q, et qu'un parcours descendant de P est associé à un parcours descendant de Q. De même un topos attribuant à P et à Q des directions de parcours opposées peut se présenter sous les deux formes: « +P, -Q » et « -P, +Q ».

Je signale, en passant, que l'on peut, théoriquement, multiplier encore par deux le nombre des FT équivalentes d'un même topos. Il suffit d'intervertir les échelles: la FT « -P, -Q » est par exemple équivalente à une FT « -Q, -P ». Pour l'instant, je suis incapable de prendre position vis à vis de cette possibilité. En effet, si je désire donner à la relation topique entre deux échelles une interprétation fondamentale du type « P est un facteur de Q » (en ce sens que le caractère P exercerait une sorte de causalité sur le caractère Q), il est évident que l'interversion des échelles transformerait profondément le topos. De même, si l'on veut dire que le topos liant P à Q entre dans la définition de P sans entrer nécessairement dans celle de Q, il est

obligatoire de maintenir une dissymétrie entre les prédicats. Comme il ne m'est pas possible actuellement de préciser le contenu sémantique de la relation topique, je préfère ne pas entrer dans cette discussion, et m'en tenir, pour chaque topos, aux deux FT dont j'ai parlé plus haut.

Je résume la situation. Etant donné deux échelles P et Q, par exemple la température et l'agrément, on peut construire avec elles deux topoï: T_1 et T_2 . T_1 fixe aux deux échelles le même sens de parcours, en présentant la chaleur comme source de bien-être. Ce topos peut lui-même apparaître sous deux FT que j'appelle « réciproques »: FT'_1 (« +P, +Q ») se paraphraserait approximativement comme « Plus il fait chaud, mieux on est »; FT''_1 (« -P, -Q ») se paraphraserait comme « Moins il fait chaud, moins on est bien ». Mais on peut par ailleurs envisager, à partir des deux mêmes échelles, un topos T_2 opposant chaleur et bien-être, topos que j'appelle « inverse » du premier. Et T_2 peut lui-même se manifester sous deux formes réciproques: FT'_2 (« +P, -Q »), c'est-à-dire « Plus il fait chaud, moins on est bien », et FT''_2 (« -P, +Q »), « Moins il fait chaud, mieux on est ». Si j'ai appelé les topoï T_1 et T_2 « inverses » et non pas « contraires » ou « contradictoires », c'est que je ne veux pas considérer a priori comme absurde qu'un même sujet parlant tienne à la fois pour valides ces deux topoï. Peut-être est-ce d'ailleurs aussi quelquefois le cas d'un même locuteur, qui peut les mettre à l'œuvre tous les deux dans un unique énoncé, par exemple lorsqu'il utilise un *trop* ayant fonction d'inverseur (cf. « L'été, il fait vraiment trop chaud aux Açores, j'y vais seulement en hiver », dit par un amateur — fortuné — des climats chauds mais tempérés)²⁾.

Avec cette notion de forme topique, je peux maintenant décrire de façon plus complète les enchaînements allant de l'argument A à la conclusion C. Premier point. Ils demandent de choisir un certain topos garantissant le passage. En prenant toujours le même exemple, la personne qui dit « Il fait chaud. Allons à la plage! » déclare valide le topos présentant la chaleur comme facteur d'agrément pour la baignade.

Il faut cependant noter qu'on choisirait le même topos en disant « Il ne fait pas chaud. N'allons pas à la plage! », enchaînement qui s'opère sur le même arrière plan argumentatif. Pour distinguer ces

argumentations l'une de l'autre, je dois donc faire intervenir un second choix, celui de la FT sous laquelle le topos est convoqué. Dans le premier cas, en utilisant le mot *chaud*, on applique à la situation dont on parle la forme « Plus chaleur, plus agrément », et on l'applique avec une certaine force, qui serait supérieure si on avait dit *très chaud*, et inférieure si on avait dit *assez chaud*. Dans le second cas, il s'agit de la FT réciproque « Moins chaleur, moins agrément », la même qui aurait été appliquée avec une force supérieure en disant *froid*, et avec une force inférieure en disant *pas très chaud*. Cette application d'une FT à une situation constitue ce que j'appelle « l'appréhension argumentative » de la situation — appréhension qui, pour moi, est la fonction discursive fondamentale: discourir sur un état de choses, c'est, avant tout, lui appliquer des FT, le faire entrer dans des FT. Cette fonction est réalisée de façon évidente chaque fois que le discours sur l'état de choses constitue explicitement une argumentation A-C. Mais je pense qu'elle se réalise en général dès que l'on formule le moindre énoncé à propos d'une situation quelconque: il y a dans le sens même de cet énoncé (j'ai envie de dire qu'il y a avant tout) des indications sur les FT applicables à cette situation. Ce que j'appelle, dans la théorie de la polyphonie, « le point de vue des énonciateurs » n'est rien d'autre que la convocation d'un topos par application d'une FT.

Au choix du topos et de la FT s'ajoute enfin, lorsqu'il y a enchaînement argumentatif, la décision d'*utiliser* la FT pour une conclusion déterminée. Dans ce cas, le locuteur présente en outre un énonciateur qui, s'appuyant sur les précédents, exploite la forme topique pour une visée particulière. Si j'ai besoin de distinguer cet énonciateur conclusif de celui qui simplement applique la FT, c'est que le locuteur peut avoir, vis-à-vis d'eux, des attitudes différentes. On le voit clairement dans les séquences concessives du type « Il fait chaud, mais je suis fatigué ». Le premier segment de cet énoncé montre un énonciateur qui applique à la situation la FT « Plus chaleur, plus agrément » (je suppose que l'énoncé est, par exemple, utilisé pour refuser une proposition d'aller à la plage), et le locuteur lui donne son accord. Mais le locuteur met en scène un autre énonciateur — auquel, cette fois, il s'oppose — exploitant cette FT pour suggérer une conclusion (la baignade) réfutée par l'argumentation contenue dans le second segment.

III. Il me reste à montrer, sur quelques exemples, comment les notions dont je viens de parler, dégagées à partir de l'étude des enchaînements argumentatifs, peuvent être utilisées pour la description linguistique au sens strict — en entendant par là la description des morphèmes et structures dont la combinaison constitue les phrases de la langue. Une autre façon de justifier les concepts introduits serait de les réappliquer au domaine dont ils proviennent, et de les utiliser pour une étude rhétorique des stratégies argumentatives. Mais il n'en sera pas question dans cette note, consacrée uniquement à des analyses de langue.

Je parlerai d'abord, rapidement, de la négation. Depuis bien longtemps, j'ai noté que la négation (celle, en tout cas, qui n'est pas, selon ma terminologie, « métalinguistique ») produit une inversion argumentative. *Pierre n'est pas grand* ne peut servir que des conclusions opposées à celles qu'on envisagerait, dans le même contexte, à partir de *Pierre est grand* (cette inversion me semble maintenant à l'origine de l'effet « factuel », « informatif », que j'ai nommé « loi d'abaissement »: si l'on interprète *pas grand* comme l'indication d'une certaine taille, celle-ci est inférieure à celle qu'indiquerait, dans les mêmes circonstances, *grand*)³⁾. Cette idée s'exprimerait, en recourant à la description polyphonique de la négation et à la notion de FT, de la façon suivante. Le locuteur de *Pierre n'est pas grand* met en scène, au moins, deux énonciateurs. L'un, E₁, applique à la situation dont il est question (i.e., dans ce cas, à l'être désigné par *Pierre*) une FT dont l'antécédent est « Plus on a de taille, . . . », le conséquent de la FT — et donc le topos — pouvant varier selon les intentions d'énonciation et n'étant pas déterminées au niveau de la phrase. Le deuxième énonciateur, E₂, auquel le locuteur s'identifie habituellement, applique la forme topique réciproque du même topos; c'est à dire une FT dont l'antécédent doit être « Moins on a de taille . . . ».

Pour moi, la phrase elle-même ne dit rien de plus, tout le reste venant des circonstances d'énonciation de l'énoncé. Ou, pour être plus exact, la phrase dit une seule chose en plus, et qui concerne l'exploitation de ces circonstances d'énonciation, à savoir: plus on interprète comme forte l'application faite par E₁ de la FT positive, plus il faut interpréter comme faible l'application par E₂ de la FT négative. Cela

suffit à expliquer pourquoi *pas très grand* est moins fort, dans le sens négatif, que *pas grand*: cette différence tient à ce que le E_1 (l'énonciateur positif) de *pas très grand* convoque la FT positive « Plus on monte dans l'échelle de la taille, plus (ou moins) . . . » avec plus de force que ne le fait le E_1 de *grand*.

Ma description permet d'exprimer et d'expliquer un phénomène qui ne saurait être exprimé, ni donc observé, si le métalangage de description était purement logique. Il s'agit du « fait » que *Pierre est grand* et *Pierre n'est pas grand* ne peuvent jamais servir que des conclusions opposées — si l'on se fonde sur le même topos (c'est en ce sens que le recours à la notion non logique de topos est nécessaire pour « voir » le phénomène dont je parle). J'explique ce « fait » en rappelant que les énoncés de ces phrases doivent convoquer des formes topiques réciproques. Supposons par exemple que le topos présente la taille comme un facteur permettant de faire quelque chose. L'énoncé positif convoque alors une FT du type « Plus on a de taille, plus on peut faire », permettant une conclusion comme *Pierre pourra faire ceci*. L'énoncé négatif, au contraire, s'il se fonde sur le même topos (je rappelle que mon « observation » se place dans cette hypothèse), doit donc, en ce qui concerne l'énonciateur négatif E_2 , convoquer une FT du type « Moins on a de taille, moins on peut faire ». Puisque le locuteur s'identifie avec E_2 , la conclusion visée devra alors nécessairement concerner la difficulté ou l'impossibilité pour Pierre de faire quelque chose, c'est-à-dire une conclusion opposée à celle de l'énoncé positif.

Certes je me suis facilité la tâche en prenant pour exemple une phrase dont le prédicat (*grand*) est évidemment graduel. Avec une phrase apparemment non graduelle, telle que *Pierre n'est pas venu*, mon explication apparaîtrait encore beaucoup plus « artificielle », et, de fait, je ne suis pas capable de la présenter complètement⁴⁾. Mais ce que j'ai voulu, c'est montrer le sens dans lequel je travaille: il s'agit de décrire ce qui semble non graduel comme un cas particulier du graduel — alors que la tradition logicisante nous a habitués à considérer le mouvement inverse comme plus raisonnable.

IV. Après l'exemple de la négation, celui de l'opposition entre les morphèmes français *peu* et *un peu*, qui ont été, en même temps que

la conjonction *mais*, à l'origine de mes recherches sur l'argumentation, et dont la description devient plus facile si on dispose de la notion de FT.

Je partirai de deux « faits », que je considérerai comme des données, comme des observables. Premier fait: on peut rencontrer les quatre enchaînements suivants:

- (a) Ce film est un peu intellectuel. Il doit avoir un peu de succès.
- (b) Ce film est peu intellectuel. Il doit avoir un peu de succès.
- (c) Ce film est un peu intellectuel. Il doit avoir peu de succès.
- (d) Ce film est peu intellectuel. Il doit avoir peu de succès.

Deuxième fait. Les enchaînements (a) et (d) reposent sur le même topos T_1 présentant l'intellectualité comme cause de succès cinématographique. Au contraire (b) et (c) mettent en œuvre le topos T_2 , inverse du premier et plus apprécié des producteurs de films, selon lequel, dans ce même domaine, l'intellectualité empêche le succès.

Ces faits semblent gênants pour qui cherche une description argumentative de *peu* et de *un peu*. Ils montrent en effet que *peu* et *un peu*, à l'intérieur de la même phrase, permettent de justifier les mêmes conclusions et de s'appuyer sur les mêmes arguments. Ils peuvent d'autre part servir à convoquer les mêmes topoï. Cela semblerait indiquer que ces morphèmes sont argumentativement neutres, thèse que je voudrais (nul n'est parfait) éviter. Or elle peut s'éviter facilement si on recourt à la notion de FT, elle-même liée à la gradualité des topoï. Le topos T_1 a en effet les deux FT réciproques que j'écris en abrégé:

FT'₁: +Intell., +Succès

FT''₁: -Intell., -Succès

De même T_2 peut être convoqué sous les deux FT réciproques:

FT'₂: +Intell., -Succès

FT''₂: -Intell., +Succès

(On notera que j'ai, dans cette section sur *peu* et *un peu*, assimilé, par abus de langage, les prédicats métalinguistiques qui interviennent dans les topoï et les prédicats linguistiques qui interviennent dans les énoncés.)

Il me suffit, pour expliquer ce que j'ai considéré comme des faits, de poser, pour *peu* et pour *un peu*, les règles suivantes.

Un énoncé appliquant à un objet x un prédicat P modifié par

un peu exige, s'il est argument, qu'on applique une FT du type « +P, . . . », et, s'il est conclusion, une FT du type « . . . , +P ». Au contraire, si P est modifié par *peu*, la FT doit être, selon que *peu* figure dans l'argument ou dans la conclusion, du type « -P, . . . » ou du type « . . . , -P ».

On voit immédiatement, à partir de là, que l'enchaînement (a) doit s'appuyer sur T_1 , car c'est le seul des deux topoï qui possède une FT satisfaisant aux conditions exigées pour l'emploi de *un peu* dans cet enchaînement, à savoir FT'_1 (i.e. « +Intell., +Succès »). De même l'enchaînement (b) requiert qu'on y utilise T_2 : l'emploi qui y est fait de *peu* et *un peu* n'est compatible en effet qu'avec la forme topique FT''_2 (« -Intell., +Succès »). La même manipulation se fait sans peine pour (c) et (d).

Si j'ai ajouté cet exemple des morphèmes *peu* et *un peu* à celui de la négation, c'est que ces morphèmes ont une spécificité théorique par rapport à elle. Non seulement ils posent des contraintes sur les FT appliquées, mais aussi, et d'une façon directe, sur la force avec laquelle les FT sont appliquées à la situation dont on parle. Utilisé dans l'argument, le syntagme *un peu P* convoque faiblement la FT du type « +P, . . . ». En revanche *peu P*, utilisé lui aussi dans l'argument, applique fortement la FT du type « -P, . . . ». Un problème se pose à partir de là: déterminer, de ce même point de vue de la force, ce qui se passe lorsque *peu* et *un peu* apparaissent dans la conclusion. Je ne puis rien faire d'autre que suggérer une réponse: *peu* et *un peu*, dans la conclusion, ne concernent pas la force avec laquelle la FT a été appliquée pour parvenir à la conclusion: cette force est uniquement déterminée par l'argument. Ce qu'indiquent ces morphèmes, utilisés dans la conclusion, c'est la force avec laquelle la conclusion pourrait, à son tour, servir d'argument dans une nouvelle argumentation. Par exemple, si la conclusion est *peu de succès*, le *peu* signale que la conclusion obtenue pourra servir à appliquer fortement des FT du type « Plus un film a de succès, plus le producteur perd ». Développer davantage ce point exigerait de faire une rhétorique complète des stratégies argumentatives permises par *peu* et *un peu*, ce qui, je l'ai dit, n'est pas mon objet ici.

V. Les analyses précédentes concernaient des *opérateurs*. Je vou-

drais maintenant appliquer la notion de FT à l'étude du *connecteur* français *justement*. Dans un article collectif de 1985⁵⁾, nous signalions un emploi de ce morphème où il sert d'« inverseur argumentatif ». C'est particulièrement clair lorsqu'il est employé de façon absolue, sans suite explicite.

- (1) X: Tu dois être content: il fait chaud.
Y: Justement.

Le *justement* de Y reprend l'argument présenté dans le *Il fait chaud* de X, et le fait servir à la conclusion opposée « Je ne suis pas content ». Nous définissions cet effet comme l'inversion de l'orientation d'un argument (je dirais maintenant: convocation, à propos de l'argument du premier interlocuteur, d'un topos inverse du sien). Mais en même temps nous signalions dans l'article qu'il y a des *justement* qui n'ont aucune valeur argumentative apparente, par exemple dans le dialogue (2):

- (2) X: Pierre doit être content: en effet il a réussi à son examen.
Y: Justement il n'a pas réussi.

Certes cet exemple n'entre pas dans la classe des inverseurs argumentatifs, *telle que nous l'avions définie*, puisque Y ne reprend pas l'argument de X, mais au contraire le nie. Mais je suis capable maintenant de rapprocher ce dernier exemple du premier et de les intégrer dans une même catégorie. Pour cela, il me faut utiliser la notion de FT, et d'autre part redéfinir la notion d'inversion argumentative. Je dirai désormais que Y opère une inversion argumentative s'il reprend une partie, un élément de l'argumentation de X (pas nécessairement son argument), et s'en sert pour une argumentation opposée. Or c'est bien ce qui se passe dans l'exemple (2), analysé selon la théorie des topoï et des formes topiques. Selon cette théorie, en effet, l'argumentation de X comprend, non seulement un argument et une conclusion, mais aussi le topos qui les relie, en l'occurrence celui qui fait correspondre succès et satisfaction. Ce topos, X l'a convoqué sous la forme « +Succès, +Satisfaction ». Quant à l'argumentation de Y, elle consiste à réutiliser le même topos, mais sous sa forme réciproque « -Succès, -Satisfaction ». On peut donc bien dire que Y reprend une partie de l'argumentation de X, à savoir le topos, convoqué cette fois sous sa forme négative.

Mon analyse ne suffit certes pas à prouver que *justement* est

toujours inverseur argumentatif; des exemples non cités ici restent toujours en dehors de cette catégorie. Tout ce que j'ai fait, c'est d'avancer dans cette direction — ce qui d'une part me satisfait personnellement, et d'autre part me semble rendre compte d'une analogie « intuitivement sentie » entre les exemples (1) et (2).

VI. Je terminerai ces observations linguistiques en montrant que la notion de FT permet d'avancer dans l'analyse argumentative des prédicats de la langue. Mes remarques sur ce point seront particulièrement sommaires car il s'agit d'une recherche qui est juste ébauchée et sur laquelle je travaille actuellement avec Sylvie BRUXELLES et Pierre Yves RACCAH. Soit à décrire les quatre adjectifs français *prudent*, *téméraire*, *poltron* et *courageux* (en nous limitant aux emplois de ces adjectifs où il est question de la façon dont quelqu'un s'est comporté vis-à-vis du danger physique).

Une observation initiale. Les deux premiers (*prudent*, *téméraire*), bien qu'ils servent l'un à l'éloge, l'autre à la critique, indiquent, chez la personne qui les emploie, une appréciation identique, et défavorable, de l'attitude consistant à s'exposer au danger (je ne parle pas de ce que pense en général le sujet parlant, mais de ce que pense le locuteur au moment de l'énonciation et à propos de la situation concernée par l'énonciation, bref de ce que j'appelle, dans ma théorie de la polyphonie, le « locuteur en tant que tel »; en revanche, les deux derniers (*poltron* et *courageux*) marquent une appréciation favorable de cette même attitude. Dans le premier cas, on est censé montrer sa valeur en évitant le danger, dans le second, en l'affrontant.

Ce trait me semble effacé dans les descriptions de type logique qui, à la manière de BLANCHÉ⁶⁾, placent les quatre adjectifs aux quatre coins d'un carré aristotélicien défini par les relations logiques de contradiction, contrariété, subcontradiction et implication. Car le traitement de BLANCHÉ institue par exemple une relation d'implication entre *téméraire* et *courageux*, ou entre *poltron* et *prudent*, faisant ainsi abstraction des jugements de valeur dont ces mots sont porteurs. Je préfère pour ma part donner une place centrale à ces jugements, en disant que *poltron* et *courageux* se réfèrent à un même topos qui valorise l'acte d'affronter le danger, et que *téméraire* et *prudent* se réfèrent au topos

inverse. (Ma décision est fondée non seulement sur des raisons d'adéquation empirique, toujours indéfiniment discutables, mais sur un choix théorique inspiré de PLATON: il s'agit de placer des jugements de valeur derrière les pseudo-concepts de la vie quotidienne — cf. l'analyse de la notion de courage dans le *Lachès*.)

A supposer ceci admis, il me reste encore à décrire la différence existant à l'intérieur de chacun des deux couples. Même si les énoncés

(a) X a été poltron.

(b) X a été courageux.

renvoient au même topos, il y a entre eux une opposition évidente qui en fait des antonymes, et qu'il faut décrire. Pour la décrire, tout en restant dans le cadre argumentatif, j'utiliserai la notion de FT. Il me suffira de dire que le topos sous-jacent aux deux adjectifs peut être convoqué sous deux FT réciproques et équivalentes:

ET_a « Plus on affronte le danger, plus on montre de valeur »

FT_b « Moins on affronte le danger, moins on montre de valeur »

Employer à propos d'une certaine situation, en l'occurrence à propos d'une certaine action de X, l'énoncé (a), c'est lui appliquer FT_b, c'est-à-dire représenter l'attitude de X comme dévalorisée par son caractère non-dangereux; utiliser (b), au contraire, c'est convoquer le même topos sous la forme FT_a, c'est-à-dire la valoriser pour son caractère dangereux.

De la même façon — il serait fastidieux de répéter la description —, je poserai que *prudent* et *téméraire* renvoient au même topos, inverse du premier, et qui est, dans le cas de *prudent* convoqué sous la forme « Moins on affronte le danger, plus on montre de valeur », et, dans le cas de *téméraire*, sous la forme réciproque.

Il est bien clair que cette ébauche de description lexicale n'est pas suffisante. BRUXELLES, RACCAH et moi, nous tentons actuellement de la raffiner, de façon à rendre compte par exemple des surenchérissements possibles « X a été courageux et même téméraire », où le connecteur *même* ne concerne évidemment pas le jugement de valeur porté par le locuteur, mais fait allusion à un autre topos, attribué cette fois à X, autre énonciateur mis en scène par l'énoncé, et dont on présente le « point de vue ». En introduisant ainsi le point de vue de X, nous

arriverons d'autre part à rendre compte de différences supplémentaires entre nos adjectifs: nous espérons expliquer le fait que le courageux est vu comme conscient du danger, le craignant et surmontant sa crainte (le courageux n'est pas un « inconscient » ni un « casse-cou »). Il y a dans ces énoncés une polyphonie interne: ils introduisent des FT qui représentent la façon dont X envisage la situation qu'il affronte. Enfin il faut noter qu'un qualificatif du type de *courageux* ne sert pas seulement à caractériser une attitude vis-à-vis du danger, mais aussi vis-à-vis de la souffrance, de la fatigue, des difficultés . . . etc. La description dont je viens de donner le principe, et qui est relative à un seul emploi du mot, doit donc être vue comme une spécification particulière d'une description plus générale et plus abstraite. Autant de problèmes que je n'aborderai pas ici.

Je voudrais seulement insister sur l'avantage théorique que représente, en lexicologie, l'introduction des notions de topos et de forme topique. Un problème essentiel posé par la caractérisation sémantique d'adjectifs comme *courageux* est le suivant. D'une part on arrive mal (PLATON l'avait déjà montré) à préciser leurs conditions de vérité, c'est-à-dire les informations qu'ils donnent sur les objets auxquels on les applique. D'où le désir de les caractériser plutôt par leur aspect idéologique, i.e. par les croyances qu'ils se sont incorporées et qu'ils véhiculent. Mais d'autre part ces adjectifs prétendent à une valeur descriptive: en disant que X est courageux, on prétend dire ce qu'est X: l'adjectif *courageux* est donc plus que le support d'une idéologie, il se donne comme le moyen d'un apport informatif.

Le couple conceptuel topos/forme topique me semble rendre compte de la double fonction de l'adjectif. En tant que l'adjectif renvoie à un topos (ou à plusieurs), il porte avec lui une idéologie (la même pour *courageux* et pour *poltron*). Mais, dans la mesure où ce topos est convoqué sous une FT particulière, et appliqué à travers elle à une situation déterminée, dans la mesure donc où cette situation dont on parle est placée soit dans l'échelle positive « Plus P », soit dans l'échelle négative « Moins P », l'emploi de l'adjectif parle non seulement de l'idéologie du locuteur, mais aussi de l'objet. Bien plus, cela ne se fait pas en deux mouvements indépendants: il n'y a pas, d'un côté, un élément idéologique, et, de l'autre, un élément pseudo-descriptif. La

pseudo-description liée à la FT n'est rien d'autre qu'un des deux modes selon lesquels le topos peut être convoqué. On voit mieux alors la différence entre ce qu'on appelle traditionnellement « mots pleins » (par exemple l'adjectif *courageux*), et « mots vides » (les opérateurs et connecteurs dont j'ai parlé au début de cet article). Et en même temps on voit comment ils s'articulent: les mots pleins sont relatifs à la fois aux topoï et aux formes topiques mis en œuvre, les mots vides concernent « seulement » la structure des FT.

N.B. Pour être un tant soit peu plus complet, il faudrait faire intervenir également la *force* avec laquelle la FT est appliquée, notion déjà rencontrée à propos de *peu* et *un peu*, mais qui reste le « parent pauvre » de cet exposé. Un adjectif comme *timoré* applique la même FT que *poltron*, mais avec une force inférieure (*froussard* applique encore la même FT, mais avec une force supérieure).

(E.H.E.S.S. Paris.)

[NOTES]

1) « Argumentativité et informativité », in *De la métaphysique à la rhétorique*, M. Meyer éd., Bruxelles, 1986, pp. 79-94.

2) Sur la distinction entre sujet parlant empirique et locuteur, voir, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in O. DUCROT *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit, 1984, chap. 8.

3) *Les Echelles argumentatives*, Editions de Minuit, 1981, pp. 27-47, reprenant un texte publié dans *La preuve et le dire*, Mame, 1973.

4) L'explication reposerait sur la distinction, présentée plus haut, entre

le prédicat du topos et celui de l'enchaînement discursif. Cette distinction, fondamentale pour moi, est très encombrante à utiliser. Pour alléger l'exposé il m'arrive, au cours même de cet article, de la négliger (par exemple dans le développement sur *peu* et *un peu*).

5) « *Justement*, inverseur argumentatif » (en collab.), *Lexique*, Presses de l'Université de Lille, 1982, pp. 143-63.

6) Robert BLANCHÉ, *Structures intellectuelles, essai sur l'organisation systématique des concepts*, Paris, Vrin, 1966.